

Bureau ouvert : Mardi de 9h30 à 11h00 et de 13h30 à 16h00 Mercredi de 9h30 à 11h00

FORMULAIRE UNIQUE DE CANDIDATURE A INSÉRER DANS LE REGISTRE DES CANDIDATURES

Nom – Pr énom :

DOCUMENTS À JOINDRE POUR QUE LA DEMANDE PUISSE ÊTRE ENREGISTRÉE

- Une **composition de ménage** récente (Hôtel de Ville – Service Population).
- Une **copie de l'avertissement extrait de rôle** (impôts)
« Revenus 2019 – Imposition 2020 »
- La preuve des **revenus actuels** de tous les membres du ménage de + de 18 ans :
 - Attestation de taux journalier de chômage (syndicat ou CAPAC)
 - Attestation du taux journalier de la mutuelle
 - 3 dernières fiches de salaire
 - Attestation fiche de pension
 - Attestation de revenu d'intégration sociale du CPAS
 - ...
- **L'annexe 1** (déclaration sur l'honneur de non-propriété) complétée et signée.
- Si vous avez des **enfants** et selon votre situation :
 - S'ils sont à votre charge, **l'attestation d'allocations familiales** complétée par votre caisse (Famifed, Partena, Securex,...).
 - Si vous avez vos enfants en visite ou hébergement, le **jugement** qui atteste de votre droit d'hébergement pour ceux-ci (ou une convention de notaire ou de médiateur familial agréé) ainsi que leur **numéro de registre national**.
 - Si vous versez ou percevez une **pension alimentaire**, la preuve de celle-ci.
- Si vous avez un **handicap de + de 66 %** :
 - **Attestation du SPF Sécurité sociale**
- Si vous avez droit à des **points de priorité** tout document qui permet de les justifier (Voir tableau aux pages 6 et 7).

Volet A (à remplir par le demandeur)

A.1. CORDONNEES ET COMPOSITION DE MENAGE			
CANDIDAT		CONJOINT OU COHABITANT	
Nom :		Nom :	
Prénom :		Prénom :	
Sexe :	<input type="checkbox"/> masculin - <input type="checkbox"/> féminin	Sexe :	<input type="checkbox"/> masculin - <input type="checkbox"/> féminin
Date de naissance :	... / ... /	Date de naissance :	... / ... /
Lieu de naissance :		Lieu de naissance :	
Etat civil (1) :		Etat civil (1) :	
Nationalité (2) :		Nationalité (2) :	
Registre national :		Registre national :	
Profession (3) :		Profession (3) :	
Handicapé :	<input type="checkbox"/> oui - <input type="checkbox"/> non	Handicapé :	<input type="checkbox"/> oui - <input type="checkbox"/> non
Téléphone :		Téléphone :	
G.S.M :		G.S.M :	
Email :		Email :	
Adresse : n°		Adresse : n°	
Code postal :		Code postal :	
Localité :		Localité :	
Pays :		Pays :	
Date de domiciliation : ... / ... /		Date de domiciliation : ... / ... /	

 Tous changements d'adresse ou de numéro de téléphone doivent nous être communiqués.

Pour les femmes enceintes, date de prévue pour l'accouchement : ... / ... / ...

MEMBRES FAISANT PARTIE DU MENAGE (ne plus reprendre le candidat et le conjoint/ ou le cohabitant)

1	Nom : Prénom : Profession (3) :	Sexe : <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M	Lien de parenté : <input type="checkbox"/> enfant à charge <input type="checkbox"/> enfant en hébergement <input type="checkbox"/> ascendant <input type="checkbox"/> autres	Date de naissance : ... / ... / N° national :	Commune du domicile : Date de la domiciliation : ... / ... /	Handicapé : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Quel handicap ?
2	Nom : Prénom : Profession (3) :	Sexe : <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M	Lien de parenté : <input type="checkbox"/> enfant à charge <input type="checkbox"/> enfant en hébergement <input type="checkbox"/> ascendant <input type="checkbox"/> autres	Date de naissance : ... / ... / N° national :	Commune du domicile : Date de la domiciliation : ... / ... /	Handicapé : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Quel handicap ?
3	Nom : Prénom : Profession (3) :	Sexe : <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M	Lien de parenté : <input type="checkbox"/> enfant à charge <input type="checkbox"/> enfant en hébergement <input type="checkbox"/> ascendant <input type="checkbox"/> autres	Date de naissance : ... / ... / N° national :	Commune du domicile : Date de la domiciliation : ... / ... /	Handicapé : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Quel handicap ?
4	Nom : Prénom : Profession (3) :	Sexe : <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M	Lien de parenté : <input type="checkbox"/> enfant à charge <input type="checkbox"/> enfant en hébergement <input type="checkbox"/> ascendant <input type="checkbox"/> autres	Date de naissance : ... / ... / N° national :	Commune du domicile : Date de la domiciliation : ... / ... /	Handicapé : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Quel handicap ?

A.2. COMMUNES AUPRES DESQUELLES LE MENAGE DESIRE ETRE CANDIDAT A L'ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT

(Ce formulaire sera également transmis aux autres sociétés concernées par la demande)

<input type="checkbox"/> Soit choix général 5 communes au MAXIMUM à classer par ordre de préférence - Communes gérées par Ardenne et Lesse (société de référence) - Communes gérées par d'autres sociétés.	Mes choix : 1. 2. 3. 4. 5.
<input type="checkbox"/> Soit choix plus ciblé 5 sections de communes ou quartiers de logements sociaux au maximum à classer par ordre de préférence	

Pour vous aider dans vos choix, vous trouverez ci-dessous un tableau reprenant le nombre et le type de logement de la société Ardenne et Lesse par commune :

LOCALITE	SITUATION	LOGEMENTS SOCIAUX									TOTAL
		Maison			Appartement				Garage		
		2 ch.	3 ch.	4 ch.	0 ch.	1 ch.	2 ch.	3 ch.	4 ch.		
WELLIN	Cité du 150°	4	34	9	/	/	/	/	/	/	47
	Ancien Ch. de Neupont (Halma)	/	/	/	1	4	/	/	/	/	5
	Route de Lavaux Ste Anne	/	/	/	/	2	/	/	/	/	2
TELLIN	Cité Fochalle	/	24	/	/	/	12	/	/	/	36
	Place de l'Eglise (Grupont)	/	/	/	/	/	1	1	/	/	2
	Rue de Tellin (Bure)	/	/	/	/	2	/	/	/	/	2
LAVACHERIE	Rue des Chasseurs Ardennais	25	13	/	/	/	/	/	/	9	38 + 9
	Rue de la Bergerie (Aviscourt)	/	/	/	/	4	/	/	/	/	4
ROCHEFORT	Rue du Pont de Pierre	/	/	/	4	15	16	5	/	/	40 (6H)
	Rue de la Batte	/	/	/	1	10	8	2	/	/	21 (4H)
	Rue des Cailloux (Villers/Lesse)	/	1	/	/	/	/	/	/	/	1
	Rue de l'Abattoir	/	/	/	2	/	4	/	/	/	6 (2H)
	Rue de la Campanule	/	/	/	/	9	10	/	/	/	19 H
	Rue du Couvent (Wavreille)	/	/	1	/	1	/	/	/	/	2
LIBIN	Rue Fond des Vaux	6	/	/	3	/	/	/	2	/	11 (3H)
	Quartier Latin	/	/	/	/	3	/	/	/	/	3
	Rue du Curé	/	/	/	/	5	1	/	1	/	7
	Rue Fosses des Biays	/	/	/	/	1	5	/	2	/	8 (3H)
GEDINNE	Rue de l'Eglise (Malvoisin)	/	/	/	/	5	/	/	/	/	5
	Rue des Battys	/	/	/	/	1	1	/	/	/	2
	Rue de la Centenaire (Willerzie)	/	/	/	/	1	1	/	/	/	2
BIEVRE	Rue du Tiernay (Petit-Fays)	1	/	/	/	/	/	/	/	/	1
	Rue du Point de Vue (Monceau)	/	/	/	/	2	1	/	/	/	3
HOUYET	Rue du Butia (Wanlin)	/	/	/	/	5	/	/	/	/	5
	Rue du Village	/	/	1	/	/	/	/	/	/	1
BEAURAING	Rue de Rochefort	/	/	/	/	6	/	/	/	/	6
	Ruelle des Ramiers	6	/	/	/	2	/	/	/	/	8
	Ruelle de la Harde	2	/	/	/	2	/	/	/	/	4
	Allée du Stade (Winenne)	4	3	/	/	/	/	/	/	/	7
	Rue de la Genette	/	/	1	/	/	/	/	/	/	1
SAINT-HUBERT	Rue du Home Herman (CPAS)	7	/	/	/	/	/	/	/	/	7
	Rue de Poix (Commune)	/	/	/	/	1	1	/	/	/	2
	Place communale (Mirwart)	/	/	/	/	1	1	/	/	/	2
	Rue de la Converserie	/	/	/	/	/	2	2	3	/	7
VRESSE/SEMOIS	Place Ste-Hilaire (Pussemange)	/	/	/	/	/	2	/	/	/	2
DAVERDISSE	Rue Nouvelle (Haut-Fays)	2	1	1	/	/	/	/	/	/	4
Total des logements sociaux en location		57	76	11	11	81	49	8	3	9	323 + 9 garages
LOCALITE	SITUATION	LOGEMENTS DE TRANSIT (BAIL DE 2 X 6 MOIS)									
		Maison			Appartement				Garage		
		2 ch.	3 ch.	4 ch.	0 ch.	1 ch.	2 ch.	3 ch.	4 ch.		
TELLIN	Rue de l'Eglise 15/1 (Grupont)	/	/	/	/	1	/	/	/	/	1
LOCALITE	SITUATION	LOGEMENTS MOYENS (LOYER DE 650 €)									
		Maison			Appartement				Garage		
		2 ch.	3 ch.	4 ch.	0 ch.	1 ch.	2 ch.	3 ch.	4 ch.		
BEAURAING	Ruelle de la Harde	/	1	/	/	/	/	/	/	/	1
	Ruelle des Ramiers	/	1	/	/	/	/	/	/	/	1

A.3. LOGEMENT SOUHAITE			
Maison ou appartement	<input type="checkbox"/>	De préférence avec jardin	<input type="checkbox"/>
Maison uniquement	<input type="checkbox"/>	De préférence avec garage	<input type="checkbox"/>
Appartement uniquement	<input type="checkbox"/>		
Appartement ou studio	<input type="checkbox"/>		

A.4. DEMANDE DE DEROGATION		
Le demandeur accepte que deux enfants de même sexe et de + de 10 ans partagent une même chambre, quelle que soit leur différence d'âge.	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Le demandeur, ayant droit à un logement de 5 chambres ou plus renonce à l'une des chambres.	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Le demandeur de plus de 65 ans renonce à la deuxième chambre	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

En cas de dérogation, toute demande de mutation est interdite pour quitter un logement non proportionné durant les 3 premières années.

DIVERS :

1. **Avez-vous déjà occupé un logement social ?** oui non
Précisez le nom de la société de logement et le motif de départ :
2. **Etes-vous en gestion budgétaire ?** oui non
Si oui, coordonnées complètes du gestionnaire :
3. **Avez-vous un administrateur provisoire de biens ?** oui non
Si oui, coordonnées complètes de l'administrateur :
4. **Avez-vous un médiateur de dettes ?** oui non
Si oui, coordonnées complètes du médiateur :
5. **Avez-vous des problèmes de mobilité ou des difficultés à monter les escaliers ?**
 oui non
6. **Avez-vous un moyen de locomotion ?** oui non
Si oui, lequel ?
7. **Possédez-vous des animaux ?** : oui non
Si oui, décrivez quel (s) animal (aux) vous possédez :

COMMENTAIRES :

Vous pouvez expliquer ci-dessous la justification de votre demande, notamment si vous estimez qu'elle est urgente, ou tout autre élément que vous estimez important (situation familiale, professionnelle, antécédents judiciaires, etc.).

.....

.....

.....

.....

Volet B (à remplir uniquement par la société qui reçoit la candidature)

B.1. DATES (4)					
De dépôt	D'admission	De radiation	De refus	De confirmation	D'attribution
.../.../.....	.../.../.....	.../.../.....	.../.../..... .../.../.....	.../.../.....	.../.../.....

B.2. PRIORITES (5)

Le nombre total de points de priorité est obtenu par l'addition des points de la priorité la plus élevée dans le tableau 1 avec les points de la priorité la plus élevée dans le tableau 2. Un point est accordé par année d'ancienneté (avec un maximum de 6 points).

Priorités liées au logement actuel		Documents à fournir IMPERATIVEMENT afin de pouvoir bénéficier de ces titres de priorité		
Occupation d'un logement d'insertion ou de transit (dans les 6 derniers mois de location)	Si oui	Contrat de bail et attestation de l'organisme gestionnaire	5	
Occupation à titre de résidence principale d'une caravane, d'un chalet ou d'un abri précaire (phase 1 du plan HP)	Si oui	Attestation communale	5	
Victime d'un événement calamiteux ou sans-abri, reconnu par le CPAS	Si oui	Attestation du CPAS selon le cas, attestation du Fonds des Calamités	5	
Occupation d'un logement reconnu inhabitable, surpeuplé ou exproprié	Si oui	Arrêté ou attestation du Bourgmestre	4	
		Attestation du SPW Arrêté d'expropriation		
Bail résilié par le propriétaire pour occupation personnelle ou pour travaux importants	Si oui	Contrat de bail Lettre de renon	4	
Occupation d'un logement situé dans un périmètre de rénovation urbaine communale	Si oui	Compromis de vente Attestation communale	4	
Occupation à titre de résidence principale d'une caravane, d'un chalet ou d'un abri précaire (phase 2 du plan HP)	Si oui	Attestation communale	3	

Priorités liées à la situation du ménage		Documents à fournir IMPÉRATIVEMENT afin de pouvoir bénéficier de ces titres de priorité		
La personne sans-abri qui a quitté un logement, dans les trois mois qui précèdent, suite à des violences intrafamiliales	Si oui	Attestation du CPAS ou d'un centre d'hébergement reconnu	5	
Ménage dont les revenus n'excédant pas les revenus modestes et sont issus au moins en partie d'un travail	Si oui	Revenus AER (avertissement extrait de rôle) actuels – contrat de travail – attestation de paiement des cotisations sociales	4	
Le mineur mis en autonomie et encadré par un service d'aide à la jeunesse agréé	Si oui	Attestation de l'Aide à la Jeunesse	3	
La personne reconnue handicapée	Si oui	Attestation du SPF Sécurité sociale	3	
La personne qui ne peut plus exercer d'activité professionnelle à la suite d'une maladie professionnelle reconnue ou d'un accident de travail	Si oui	Attestation du Fonds des Maladies professionnelles ou des Accidents de Travail	3	
Le ménage dont le seul membre au travail a perdu son emploi dans les douze derniers mois	Si oui	Contrat de travail – fiche de salaire – AER – attestation de paiement des cotisations sociales C4 – attestation de fin d'activités	3	
Le ménage en état de précarité bénéficiant d'une pension légale	Si oui	AER – fiche de pension	3	
Le bénéficiaire d'une pension de prisonnier de guerre et l'invalidé de guerre	Si oui	Brevet de pension	2	
L'ancien prisonnier politique et ses ayants droit	Si oui	Attestation du SPF Sécurité sociale	2	
L'ancien ouvrier mineur	Si oui	Attestation de l'INAMI	2	

Le principe du logement proportionné.

Le logement proportionné comprend un nombre de chambres correspondant à la composition du ménage, soit :

- Une chambre pour une **personne isolée**.
- Une chambre pour un **couple**.
- Une chambre supplémentaire pour le couple dont l'un des membres a **plus de 65 ans** ou pour la personne isolée de **plus de 65 ans**.
- Une chambre supplémentaire pour le couple dont l'un des membres est **handicapé(e)**.
- Pour les enfants :
 - 1 chambre pour un enfant unique.
 - 2 chambres pour deux enfants de même sexe s'ils ont + de 10 ans et minimum 5 ans d'écart.
 - 2 chambres pour deux enfants de sexe différent si l'un d'entre eux a + de 10 ans.
 - 1 chambre par enfant handicapé.
- En cas de séparation, les **enfants non-domiciliés** :
 - De moins de 18 ans : ils sont pris en compte pour le calcul des chambres (sur base d'un jugement ou d'une convention notariée ou d'un document de médiateur).
 - Entre 18 et 25 ans : s'ils sont toujours à charge (selon les allocations familiales), ils sont pris en compte pour le calcul des chambres.
 - Après 25 ans : ils ne sont plus pris en compte.
- Quelques exemples :

Composition de ménage	Logement proportionné.
Philippe : 32 ans Marie, son épouse : 31 ans Leurs enfants : Martine : 7 ans Benoit : 3ans	2 chambres : 1 pour le couple 1 pour les enfants (tous les deux ayant – de 10 ans).
Jean-Louis : 39 ans Christine, cohabitante : 37 ans Leurs enfants : Valérie : 17 ans Aurélié : 15 ans	2 chambres : 1 pour le couple 1 pour les enfants de même sexe et de – de 10 ans d'écart
Michel : 42 ans Son épouse, Laurence : 42 ans Leurs enfants : Corinne : 18 ans Laura : 12 ans	3 chambres : 1 pour le couple 2 pour les filles qui ont + de 5 ans d'écart